

MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Retour sur le 5^e colloque annuel : ergothérapie en santé mentale

Alain Bibeau, erg., M. Sc.
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Plus de 175 ergothérapeutes de partout à travers le Québec se sont réunis le 1^{er} octobre dernier au Delta Sherbrooke, hôtel et centre de congrès pour le 5^e colloque annuel de l'Ordre. Sous le thème « L'ergothérapie en santé mentale : nos racines, notre avenir », l'événement a permis aux participants de revenir sur les fondements de notre profession tout en se situant sur les défis futurs de la pratique en santé mentale.

Une nouveauté : la webdiffusion

Pour la première fois cette année, l'événement a été rediffusé en direct sur le Portail.OEQ en webdiffusion. Un succès pour cette nouvelle initiative. Plus de 75 ergothérapeutes ont pu suivre depuis leur milieu de travail, seul ou en groupe, plusieurs des conférences. L'expérience a été concluante, ce qui permettra à l'Ordre de répéter cet exercice dans le futur.

Des conférences de qualité

La conférence d'ouverture, offerte par Catherine Vallée, ergothérapeute, et moi-même, a porté un regard sur l'évolution de la pratique depuis ses débuts après la Première Guerre mondiale jusqu'à aujourd'hui, tout en amorçant un exercice réflexif et collectif fort pertinent avec les gens présents. Ensuite, M^{me} Vallée a poursuivi en compagnie de Julie Desrosiers, ergothérapeute, en se penchant sur les retombées du passage au DSM-V sur

la pratique de l'ergothérapie. Pour terminer la matinée, M. Jacques Gauthier, directeur du développement et de la qualité de l'exercice à l'Ordre, accompagné de M^{me} Martine Vaillancourt, ergothérapeute et psychologue ont expliqué les distinctions entre psychothérapie et ergothérapie en santé mentale.

Cette belle introduction a permis de bien se préparer à la série de conférences de qualité offerte en après-midi où les troubles anxieux, la remotivation, la toxicomanie et plusieurs autres sujets d'intérêt pour la profession ont été abordés.

Plus tard dans la journée, les ergothérapeutes ont écouté attentivement la conférence de fermeture, donnée par le D^r André Delorme, directeur national de la santé mentale au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Le D^r Delorme a présenté les grandes orientations du plan d'action en santé mentale (PASM) 2015-2020 du MSSS, lequel a d'ailleurs fait l'objet, quelques jours plus tard, d'un lancement par le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Gaétan Barrette.

Par la suite ont eu lieu l'Assemblée générale annuelle de l'Ordre et le coquetel dînatoire incluant une courte cérémonie de remise des prix de l'Ordre, soit le prix Nicole-Ébacher et le Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec qui ont été remis respectivement à



M^{mes} Ingrid Ménard et Sylvie Janelle, ergothérapeutes, dont le dévouement à la profession a été souligné.

Je terminerai en mentionnant toute la qualité et l'engagement dans le travail que j'ai pu constater tout au long de cette journée. Je me permets de partager avec vous un regard très encourageant pour le futur de l'exercice de notre profession en santé

mentale. Certes, les enjeux sont nombreux et le contexte actuel peut nous sembler parfois défavorable, mais je retiens de cette journée un vent d'optimisme. L'importance de l'ergothérapeute en tant qu'expert de l'occupation en santé mentale a ainsi pris tout son sens lors de cette journée. Finalement, soyez assuré que l'Ordre continuera tout au long des prochaines années de mettre en œuvre des actions visant spécifiquement à soutenir les ergothérapeutes dans un exercice de la profession de la plus grande qualité auprès des clientèles en santé mentale.

Documents disponibles sur le Portail.OEQ

À noter que les présentations des conférenciers sont maintenant disponibles en format vidéo sur le Portail.OEQ, incluant les fichiers PowerPoint des présentations. Consultez-les, ils sont à votre disposition.

SOMMAIRE

MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL	
Retour sur le 5 ^e colloque annuel : ergothérapie en santé mentale	1
L'Ordre soumet un mémoire au Secrétariat à la jeunesse	2
Appui à un énoncé de position conjoint sur la collaboration interprofessionnelle	1-2
MOT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE	
Rapport des élections 2015 au Conseil d'administration de l'Ordre	2
Bilan de l'assemblée générale	3
ÉCHOS DE L'ORDRE	
De grandes réalisations pour deux employés de l'Ordre	3
Louise Tremblay fête ses 20 ans à l'Ordre!	4
Retour sur le 6 ^e Colloque des dirigeants des ordres professionnels	4
OEQ-REPAR rappel des dates	4
Remise du prix Ginette-Théoret	4
Bienvenue aux nouveaux membres	7
TRAVAUX DE L'ORDRE	
L'inspection professionnelle des aspects clinico-administratifs du secteur privé bientôt une réalité!	5
L'inscription en ligne aux activités de formation continue maintenant disponible!	5
ÉCHOS DES MEMBRES	
Prix d'excellence en enseignement de l'Université Laval remis à Catherine Vallée	5
Des membres honorés lors du Congrès de l'ACE	5
Le travail de l'ergothérapeute Pierre Fortier à l'honneur	6
Un jeu de cartes pour développer la motricité fine	6
Prix Mentor de l'Université de Montréal	11
EN DIRECT DU GOUVERNEMENT	
Subvention additionnelle pour le Programme d'adaptation de véhicules routiers	8
Intégration de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec dans le système professionnel	11
Bulletin Info-performance	11
Publication par le MSSS de divers algorithmes sur la douleur – Rétroaction de l'Ordre	8
RESSOURCES EXPRESS	10
L'ORDRE ET SES PARTENAIRES	
Projet de recherche avec les universités – retombées du rehaussement de la formation à la maîtrise professionnelle	6
L'OEQ commente le projet de Guide de l'évaluation médicale de l'aptitude à conduire de la SAAQ	8
Une nouvelle publication de l'INESSS – Repérage et processus menant au diagnostic de la maladie d'Alzheimer et d'autres troubles neurocognitifs	8
La SAAQ et les ergothérapeutes au service des personnes accidentées	7
LA PRATIQUE EN PERSPECTIVE	
Permis de conduire assorti de restrictions géographiques : considérations pour les ergothérapeutes	9
LES ERGOTHÉRAPEUTES ET LA RECHERCHE	
Financement du Fonds de recherche du Québec	9
VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES	
Consentement à recevoir des services d'ergothérapie en société – rappel	11
FORMATION CONTINUE	12
Programme de formation continue de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec	12
Activités offertes par d'autres organismes	12

Appui à un énoncé de position conjoint sur la collaboration interprofessionnelle

Alain Bibeau, erg., M. Sc.
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'Ordre a donné en juillet dernier son appui à l'Énoncé de position conjoint sur la collaboration interprofessionnelle : rehausser la qualité et la sécurité des soins, récemment conclus entre l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), le Collège des médecins du Québec et l'Ordre des pharmaciens du Québec. En soutenant cet énoncé, l'Ordre reconnaît l'expertise des professionnels, dont les ergothérapeutes, dans la prestation des soins et des services de qualité et en continuité auprès des personnes qui les requièrent. Aussi, cette démarche confirme l'engagement de l'OEQ à promouvoir davantage le développement des collaborations interprofessionnelles et de la pratique collaborative comme un des piliers aux améliorations du système de santé que le MSSS souhaite implanter en matière d'accès et de services intégrés pour les personnes.

L'Ordre a aussi réitéré sa position de manière concrète en septembre dernier en s'impliquant directement et publiquement avec d'autres ordres afin de supporter l'appel à la mobilisation lancé par l'OIIQ. Cette mobilisation concerne l'urgence que soit revue l'offre de soins et de services pour les personnes âgées vivant en CHSLD. Depuis cette sortie publique, les ordres concernés du domaine de la santé et des services sociaux ont entrepris des travaux de collaboration sur la base de ce constat. En conformité avec la mission et les préoccupations des ordres, les enjeux soulevés par la réalité des CHSLD sont abordés sous l'angle de la sécurité des patients, de la qualité et de la complémentarité des soins et services qui leurs sont requis.

► SUITE À LA PAGE 2



Nos meilleurs vœux de paix,
de santé et de bonheur.

Que ces vœux
se réalisent tout au long
de l'année 2016!

MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'Ordre soumet un mémoire au Secrétariat à la jeunesse

Alain Bibeau, erg., M. Sc.
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Secrétariat à la jeunesse du ministère du Conseil exécutif a entrepris cet automne une consultation auprès de différentes instances afin de nourrir sa réflexion qui l'amènera à revoir les orientations et les objectifs de sa prochaine Politique jeunesse. L'Ordre, ayant été informé de cette démarche, a décidé de répondre à l'invitation et donner son avis, amorçant ainsi son implication dans les enjeux sociétaux comme cela en a été décidé dans son actuel plan stratégique.

Le rôle sociétal que devra dorénavant jouer l'ensemble des ordres professionnels est clairement identifié par l'Office des professions du Québec (l'Office) comme étant une orientation attendue du système professionnel. Cette orientation a d'ailleurs été reconfirmée récemment lors du dépôt par l'Office de ses nouvelles orientations et de son Plan stratégique 2015-2019. L'Office travaillera au cours des prochains mois sur le développement d'un cadre de référence pour l'expression de ce nouveau rôle par les ordres professionnels. Ce cadre devra, selon l'Office, s'inscrire dans un esprit de prévention et d'efficacité afin notamment de gagner et de conserver la confiance du public.

Pour l'OEQ, l'exercice de ce rôle est nouveau. Il commande à ce que l'Ordre prenne position et se prononce publiquement sur différents enjeux, comme celui de la Politique jeunesse, d'une manière compétente et respectueuse de l'ensemble de ses prérogatives d'ordres. Évidemment, cela ne peut pas se faire sans considérer la complexité et les enjeux possibles liés à l'expression de l'intérêt du public sur un sujet. Aussi, nous sommes actuellement à réfléchir aux différents paramètres de l'exercice de ce nouveau rôle qui viendront baliser nos actions. Dans le dossier

actuel, l'Ordre a décidé tout de même d'emboîter le pas puisque l'expérience acquise lors de cet exercice sera certainement utile pour la suite des choses.

La réalisation de ce mémoire sur le projet de Politique québécoise de la jeunesse 2015 du Secrétariat à la jeunesse est motivée par le fait que la Politique se place en ligne directe avec les valeurs et les cibles d'intervention de la profession d'ergothérapeute. Les divers axes proposés par la Politique abordent de nombreuses cibles d'intervention des ergothérapeutes : la pratique d'activités significatives, la santé mentale des jeunes et ses liens avec leur rendement à l'école, au travail et dans leurs relations interpersonnelles, la réduction des obstacles à la pleine participation sociale et citoyenne, l'intervention auprès d'élèves et d'étudiants ayant des besoins particuliers ainsi que l'accès au travail notamment à un travail adapté à la condition physique et mentale de la personne.

Le mémoire de l'Ordre contient 15 recommandations spécifiques et souligne que les orientations qui seront ultimement fixées devraient constituer non seulement des priorités pour le gouvernement, mais également pour la société dans son ensemble. L'Ordre a aussi soulevé que les défis actuels et futurs de la jeunesse québécoise interpellent particulièrement la profession et que les recommandations de l'Ordre visent justement à mieux prévenir et aborder les problèmes qui affectent les jeunes de 15 à 29 ans.

Pour terminer, je vous invite à prendre connaissance de ce mémoire sur le site Web de l'Ordre dans la section Publications, tout en vous informant que l'Ordre suivra l'évolution des travaux du Secrétariat à la jeunesse dans ce dossier.

► SUITE DE LA PAGE 1

Appui à un énoncé de position conjoint sur la collaboration interprofessionnelle

Au moment d'écrire ses lignes, les travaux se poursuivaient sous l'égide d'une philosophie d'intervention axée sur le concept d'un continuum de soins et de services, dans une perspective de collaboration interprofessionnelle et de l'application des principes la soutenant. Un énoncé de position interordres est planifié et celui-ci devrait appeler des actions fortes de tous les acteurs.

De son côté, l'Ordre ne peut pas exclure devoir entreprendre des travaux plus précis d'analyse de la pratique professionnelle des ergothérapeutes dans ce secteur. Quoi qu'il en soit, tous les ordres impliqués se sont engagés à mettre en œuvre les actions et les mesures qui s'avèreraient requises face à cet important enjeu. L'Ordre continue de croire que cet appel à la collaboration interprofessionnelle s'avère incontournable afin de s'assurer de la qualité de l'ensemble des soins et des services offerts aux personnes en CHSLD par les membres des ordres professionnels concernés, dans le contexte actuel de vieillissement de la population québécoise, d'augmentation et de spécialisation des besoins, et de la réforme du système de santé.

MOT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Rapport des élections 2015 au Conseil d'administration de l'Ordre

Louise Tremblay, erg., LL. M.
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Cette année, les membres de l'Ordre de trois régions électorales devaient procéder à l'élection d'administrateurs. Il s'agissait des régions électorales des Basses-Laurentides, de Montréal et de la Montérégie.

Au terme de la période de mise en candidature, qui s'est terminée le 6 octobre dernier, **Élise Matthey-Jacques**, a été élue sans opposition dans la région des Basses-Laurentides. Une seule candidature ayant été reçue, le 2^e poste reste à pourvoir dans cette région.

Pour la région de Montréal, **Élise Jobin, Isabelle Labrie, Mathieu Garceau et Suzanne Rouleau** ont été élus par acclamation.

Pour la région de la Montérégie, deux postes d'administrateurs étaient à pourvoir alors que 4 candidatures avaient été déposées et acceptées : Marie-Claude Beaudoin, Adam De Vito, Nadia Gaucher et Marie-Eve Lacroix. Il y a donc eu vote dans cette région. La période de scrutin s'est terminée le 5 novembre 2015. Au total, 715 membres de l'Ordre étaient habilités à voter et 212 (30 %) ont exercé leur droit de vote. Mesdames **Marie-Claude Beaudoin** et **Marie-Eve Lacroix** ont été élues à la majorité des voix.

Toutes nos félicitations aux administrateurs élus et sincères remerciements à ceux qui quittent leurs fonctions au CA : mesdames Maryse Baboulène, Geneviève Larivée, Monique Martin ainsi que M. Adam De Vito. L'Ordre a bénéficié de leur engagement et du professionnalisme qu'ils ont mis à son service pendant plusieurs années. L'Ordre désire plus particulièrement souligner la contribution exceptionnelle de madame Martin qui, pendant 37 ans, a su faire profiter l'Ordre de ses compétences tant au CA, dont elle a été membre pendant plus de 20 ans, qu'au sein de divers comités. Nous la remercions chaleureusement.

Par ailleurs, l'Office des professions du Québec a reconduit la nomination de **M^{me} Diane McKay** à titre d'administratrice représentant le public au sein du CA de l'Ordre pour un 3^e mandat consécutif. **M^{me} Suzie Harvey**, qui avait effectué un 1^{er} mandat, a choisi de se retirer. L'Ordre la remercie pour sa contribution au sein du CA et du comité de révision. Elle a été remplacée par **M^{me} Louise-Marie Brousseau**, nommée pour un 1^{er} mandat de 3 ans.

Nous remercions également mesdames Nathalie Caissy, Sylvie Janelle et Hélène Laberge, les trois ergothérapeutes qui ont agi à titre de scrutatrices lors de la *Soirée des élections OEQ*.



M^{me} Élise
Matthey-Jacques



M^{me} Élise Jobin



M^{me} Isabelle Labrie



M. Mathieu Garceau



M^{me} Suzanne
Rouleau



M^{me} Marie-Claude
Beaudoin



M^{me} Marie-Eve
Lacroix



M^{me} Diane McKay



M^{me} Louise-Marie
Brousseau

MOT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Bilan de l'assemblée générale annuelle des membres de l'Ordre

Louise Tremblay, erg., LL. M.
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

L'assemblée générale annuelle des membres de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec, qui s'est tenue le 1^{er} octobre à Sherbrooke a réuni 55 ergothérapeutes. Le président-directeur général, M. Alain Bibeau, et la secrétaire générale, M^{me} Louise Tremblay, ont fait état des activités de l'Ordre pour l'année écoulée en rapportant les faits saillants associés à chacun des grands thèmes énoncés dans le rapport annuel 2014-2015. M^{mes} Élise Jobin, présidente du comité des finances, et Isabelle Lessard, présidente du comité des ressources humaines, ont présenté le rapport des activités de ces comités. M^{me} Jobin a ensuite présenté les états financiers pour l'année terminée le 31 mars 2015.

Finalement, les membres réunis en assemblée ont approuvé à l'unanimité la résolution du Conseil d'administration ayant pour effet de porter à 538 \$ la cotisation des membres pour la prochaine année (2016-2017), représentant une hausse de 1,5 %. Le tableau ci-dessous indique le montant de la cotisation pour chacune des classes de membres. Les membres ont également reconduit le mandat du cabinet Mazars pour mener l'audit qui portera sur l'année 2015-2016.

Classe de cotisation	Type d'aménagement	Montant de la cotisation	
Régulier	Aucun	Régulier	538,00 \$
	Apport à la famille	75 % du montant régulier	403,50 \$
	Membres aux études	80 % du montant régulier	430,40 \$
	1 ^{re} inscription au tableau	Prorata en mois du montant régulier	
Hors Québec	S.O.	50 % du montant régulier	269,00 \$
Retraité	S.O.	20 % du montant régulier	107,60 \$

Le rapport annuel 2014-2015 est publié dans le site Web de l'Ordre, à la page *Publications*.

Inscription annuelle au Tableau de l'Ordre : le 15 mars, date limite pour compléter votre inscription

Louise Tremblay, erg., LL. M.
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

IMPORTANTE MODIFICATION APPORTÉE À LA PÉRIODE D'INSCRIPTION ANNUELLE

À compter de l'année 2016-2017, la période annuelle d'inscription se terminera le 15 mars. Pour être assuré d'être inscrit au Tableau le 1^{er} avril et pouvoir poursuivre sans interruption l'exercice de la profession en utilisant le titre d'ergothérapeute et en exerçant les activités professionnelles réservées, il faudra que :

- Le formulaire d'inscription en ligne soit rempli et le paiement de la cotisation effectué AVANT LE 15 MARS ;
- Le paiement de la cotisation, qu'il soit électronique ou par chèque, soit ENCAISSABLE PAR L'ORDRE AU PLUS TARD LE 15 MARS.

Votre adresse électronique est-elle à jour ?

L'Ordre communiquera avec ses membres par l'envoi de courriels tout au long de la période d'inscription. Si vous avez changé d'adresse électronique ou si vous êtes absent du travail alors que vous avez fourni l'adresse électronique de votre lieu d'exercice, allez sur le site web de l'Ordre, à la page « Tableau des membres » de la section réservée aux membres, et remplissez le formulaire « Modifier mes renseignements personnels ».

ÉCHOS DE L'ORDRE

De grandes réalisations pour deux employés de l'Ordre

L'Ordre est fier de souligner l'obtention par Nathalie Thompson, erg., de sa maîtrise en pratiques de la réadaptation. M^{me} Thompson, analyste du développement professionnel pour la direction du développement et de la qualité de l'exercice, employée de l'Ordre depuis 2007, a réalisé sa maîtrise sur un thème de premier plan dans le cadre du développement de la profession : « Enjeux de rédaction dans les dossiers professionnels chez les ergothérapeutes exerçant au Québec ».

M^{me} Thompson s'est investie pendant les dernières années avec passion et persévérance dans ce programme de deuxième cycle offert par l'Université de Sherbrooke. Ses recherches et son travail

dans ce dossier permettront d'ailleurs à l'Ordre d'initier des actions en vue de soutenir les ergothérapeutes cliniciens dans la rédaction des dossiers clients. Félicitations et bonne continuité à M^{me} Thompson !

L'Ordre tient aussi à mentionner que M. Cyrille Cormier, directeur des services administratifs, a récemment été admis au titre de CPA. Détenteur d'un MBA en sciences comptables de l'Université du Québec à Montréal, M. Cormier œuvre depuis 2010 à l'OEQ et connaît très bien les rouages des Ordres professionnels pour avoir déjà travaillé à l'Ordre des CGA. L'OEQ félicite M. Cormier pour cette réussite et le remercie pour son travail soutenu au sein de l'Ordre.



Nathalie Thompson et Cyrille Cormier

CONCOURS 2015
MA
SOUSSION
GAGNANTE

30 000 \$

POUR FAIRE LE VOYAGE
ÉCORESPONSABLE DE
VOS RÊVES!

Nos clients nous tiennent à cœur, et l'environnement aussi. Avec 30 000 \$ en crédit-voyage à votre disposition, vous pourrez vous offrir l'aventure de votre vie tout en minimisant votre impact sur l'environnement et en favorisant les communautés et les ressources locales.

Pour courir la chance de gagner,
demandez une soumission d'assurance
auto, habitation ou entreprise!

1 888 476-8737

lapersonnelle.com/masoumissiongagnante

Vous êtes déjà client de La Personnelle ?
Vous êtes automatiquement inscrit au concours.
C'est notre façon de vous remercier.

Certaines conditions s'appliquent. La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc.

Aucun achat requis. Le concours se termine le 31 décembre 2015. Le tirage aura lieu le 15 janvier 2016. Au total, un (1) prix au choix entre un crédit-voyage d'une valeur de 30 000 \$ (CAN) échangeable contre un voyage écoresponsable dans une agence de voyages au choix de La Personnelle, ou un chèque de 30 000 \$ (CAN). Détails et règlement accessibles sur lapersonnelle.com/masoumissiongagnante.



laPersonnelle

Assureur de groupe auto, habitation
et entreprise

La bonne combinaison.

ÉCHOS DE L'ORDRE

Louise Tremblay fête ses 20 ans à l'Ordre !

L'OEQ est heureux de souligner les 20 années de loyaux services de Louise Tremblay, ergothérapeute. Titulaire d'un baccalauréat en ergothérapie obtenu à l'Université de Montréal en 1984 et d'une maîtrise en droit de la santé de l'Université de Sherbrooke obtenue en 2007, Louise Tremblay travaille à l'Ordre des ergothérapeutes du Québec depuis 1995.

Au cours de ces années, M^{me} Tremblay a occupé plusieurs fonctions à l'Ordre et aura eu l'occasion de laisser sa trace dans de nombreux dossiers ayant façonné l'évolution de l'organisation. En effet, son parcours est digne de mention et illustre ses grandes compétences et sa polyvalence ! En effet, de responsable des services professionnels dès ses débuts, elle a assuré le développement des programmes à l'admission, à l'inspection professionnelle, à la formation continue et au soutien à la pratique avant d'occuper les fonctions de secrétaire générale de l'Ordre depuis 2010.

Sa grande connaissance du système professionnel, de la réglementation et des enjeux liés à l'exercice de la profession, mais aussi sa rigueur, son professionnalisme et sa persévérance sont des atouts précieux pour tous ses collègues et partenaires. Vous joindrez alors sûrement votre voix à celle de ses collègues de travail afin de lui offrir de sincères félicitations pour cette étape exceptionnelle franchie, tout en souhaitant que M^{me} Tremblay puisse en faire bénéficier l'Ordre quelques années de plus !



Alain Bibeau et Louise Tremblay

Retour sur le 6^e Colloque des dirigeants des ordres professionnels

Le 6^e Colloque des dirigeants des ordres professionnels, organisé conjointement par le Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) et le Collège des médecins du Québec, s'est tenue du 2 au 4 septembre dernier.

Pour cet événement, qui s'adressait principalement aux administrateurs et cadres des ordres professionnels, l'Ordre a priorisé la participation des membres du Conseil d'administration. Ce dernier y a d'ailleurs été bien représenté avec la présence de six (6) de ses administrateurs et administratrices (dont une administratrice nommée par l'Office des professions du Québec). Le PDG et la conseillère juridique de l'Ordre étaient aussi présents.

Sous le thème « Gestion de risques – Mieux décider pour mieux protéger le public », ce colloque était une occasion unique de partage et de développement professionnel. Les représentants présents ont été impressionnés par la qualité et la richesse des ateliers auxquels ils ont pu assister.

En présence de plus de 400 collègues des autres ordres professionnels, différentes problématiques communes ont été explorées.

À travers un programme diversifié et adapté aux nouvelles réalités et aux questionnements auxquels les ordres sont confrontés, les participants ont pu partager leurs connaissances

en atelier, s'intéresser à des études de cas et des travaux pratiques et aborder des sujets variés tels que l'exercice illégal, les changements organisationnels, la gestion des risques à la réputation et les limites des normes professionnelles.

Après cet événement, et dans un souci de partage, une présentation à la séance du Conseil d'administration d'octobre a eu lieu, permettant de faire un retour sur les connaissances acquises lors des deux journées de colloque. Avec en main de nouvelles connaissances et de nouvelles façons de faire, le Conseil d'administration pourra enrichir ses réflexions et, ainsi, les appliquer à ses propres situations.



OEQ-REPAR rappel des dates

Bourse OEQ-FCE

L'OEQ et la Fondation canadienne d'ergothérapie (FCE) souhaitent promouvoir le développement de la pratique en soutenant la recherche clinique par l'entremise d'une subvention de 5 000 \$, remise à une équipe composée de deux ergothérapeutes en provenance du Québec et de deux ergothérapeutes des autres provinces ou Territoires. Date limite : 29 février 2016.



Bourse OEQ-REPAR

En partenariat avec le Réseau provincial de recherche en adaptation-réadaptation (REPAR), l'OEQ souhaite promouvoir le développement de la pratique en soutenant la recherche clinique par l'entremise d'une subvention de 15 000 \$ remise à un ergothérapeute clinicien souhaitant réaliser un projet de recherche dans le domaine de la déficience physique. Date limite : 15 février 2016.



Voir l'onglet *L'Ordre*, section *Prix, bourses et subventions* sur oeq.org

Remise du prix Ginette-Théoret

Le 29 septembre dernier, le PDG de l'Ordre, M. Alain Bibeau a remis le prix Ginette-Théoret à l'équipe des ergothérapeutes du programme des grands brûlés de l'Hôpital de réadaptation Villa Medica composée de Valérie Calva, Alissa Carter, Marie-Andrée Couture, Élisabeth Godbout, Chantale Poulin et Geneviève Schneider. Lors d'une courte cérémonie dans leur milieu de travail, M. Bibeau a pu souligner leur contribution à la recherche, à la diffusion des connaissances et à l'enseignement. Toutes nos félicitations à l'équipe et au travail accompli !



De gauche à droite : Élisabeth Godbout, Valérie Calva, Geneviève Schneider, Louise Hébert, Alain Bibeau, Alissa Carter, Marie-Andrée Couture et Chantale Poulin

TOPMED

CENTRE COLLÉGIAL DE TRANSFERT
DE TECHNOLOGIE EN ORTHÈSES PROTHÈSES
ET ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

NOUS COLLABORONS À VOTRE SUCCÈS !

- **Développement technologique**

Évaluation | Conception | Fabrication

- **Soutien technique**

Modernisation | Mise à niveau technologique

- **Formation et information**

Perfectionnement | Formation sur mesure

topmed.ca

info@topmed.ca | 418 780-1301
755, Grande-Allée ouest, Québec (Québec) G1S 1C1



TRAVAUX DE L'ORDRE

L'inspection professionnelle des aspects clinico-administratifs du secteur privé bientôt une réalité!

Announced depuis quelques années, le nouveau processus d'inspection professionnelle des aspects clinico-administratifs de l'exercice de la profession d'ergothérapeute dans le secteur privé sera bientôt mis en œuvre.

Au cours des derniers mois, l'Ordre a travaillé au développement des instruments d'évaluation et de la plateforme Web interactive qui permettra aux inspecteurs d'inscrire les données recueillies au moment même où ils visitent les lieux inspectés. Nous avons également procédé à l'embauche des nouveaux inspecteurs affectés à ce processus et leur formation est en cours.

Les premières inspections se dérouleront au cours des premiers mois de l'année 2016. Les ergothérapeutes sélectionnés recevront un avis d'inspection par courriel les invitant à remplir les documents préparatoires sur le Portail.OEQ.

Nous vous rappelons que l'Ordre a mis à votre disposition diverses ressources pour vous soutenir dans l'appropriation des normes applicables en la matière :

- Le Cadre de référence sur les aspects clinico-administratifs liés à l'exercice de la profession d'ergothérapeute dans le secteur privé (Onglet « Publications » du site Web de l'Ordre);
- Une page Web dédiée au secteur privé dans la section réservée aux membres du site Web de l'Ordre (dans la section « Soutien à la pratique »);
- Un forum de discussion sur les technologies de l'information et des communications (TIC) dans le secteur privé (dans le Portail.OEQ sous l'onglet « Communauté »).

N'hésitez pas à les consulter!

L'inscription en ligne aux activités de formation continue maintenant disponible!

Demandée par les ergothérapeutes depuis longtemps, c'est avec grand plaisir que nous vous offrons dorénavant la possibilité de vous inscrire en ligne aux activités de formation continue de l'Ordre, directement sur le Portail.OEQ!

Les modes de paiement sont les mêmes que pour l'inscription annuelle au tableau des membres, c'est-à-dire par paiement électronique (auprès de votre institution bancaire) ou par chèque, payable dans un délai de 30 jours suivant votre inscription.

Factures et reçus vous seront directement téléversés sur le Portail.OEQ, sous l'onglet Mon espace/Mes achats/Mes factures et reçus.

Avec l'inscription en ligne, votre employeur peut aussi vous inscrire lui-même à une formation, s'il en assume les frais.

Pour chaque inscription (faite par vous-même ou par votre employeur), une confirmation vous sera envoyée par courriel. C'est pourquoi il est important de mettre votre adresse courriel à jour au tableau des membres de l'Ordre.

Vous trouverez tous les renseignements relatifs à l'inscription en ligne sur le Portail.OEQ, sous l'onglet *Activités de formation continue/Politique, formulaires et procédures.*

ÉCHOS DES MEMBRES

Prix d'excellence en enseignement de l'Université Laval remis à Catherine Vallée

L'Université Laval honore chaque année des membres de son personnel enseignant qui se distinguent dans leurs pratiques pédagogiques par la remise des Prix d'excellence. Lors d'une cérémonie qui a eu lieu le 9 novembre dernier en présence du recteur et du vice-recteur aux études et aux activités internationales, Catherine Vallée, directrice du département d'ergothérapie de l'Université de Laval s'est vu remettre le Prix distinction en enseignement qui reconnaît le mérite du professeur qui se démarque par l'excellence de ses pratiques et des moyens qu'il utilise pour favoriser l'apprentissage de ses étudiants tout en adoptant une approche stimulante et motivante au regard de la matière qu'il enseigne. Ce prix est accompagné par un fonds de développement pédagogique de 4 000 \$. Toutes nos félicitations à la lauréate!



PHOTO : MARC ROBITAILLE

Des membres honorés lors du Congrès de l'ACE

Lors du congrès annuel de l'Association canadienne en ergothérapie (ACE) qui a eu lieu à Winnipeg en mai dernier, plusieurs membres de l'Ordre ont vu leur travail reconnu lors de la remise de prix, qui a eu lieu à la suite de la conférence du prix Muriel Driver 2015 offerte par Bonnie Kirsh.

Prix Muriel Driver 2016

Isabelle Gélinas

Prix étudiant

Victoria M. Blais — Université McGill
Amélie Bernier — Université Laval
Anne Sullivan — Université de Montréal
Rachel Boily — Université Sherbrooke
Karianne Thibodeau et Dominique Leclerc — Université du Québec à Trois-Rivières

Prix d'excellence en enseignement clinique

Lucie Hebert — Université de Montréal
Clara Carpintero — Université McGill
Isabelle Matte — Université de Sherbrooke
Nancy Gilbert — Université du Québec à Trois-Rivières

FCE - Bourse Thelma Cardwell

Pier-Luc Turcotte — Université Sherbrooke

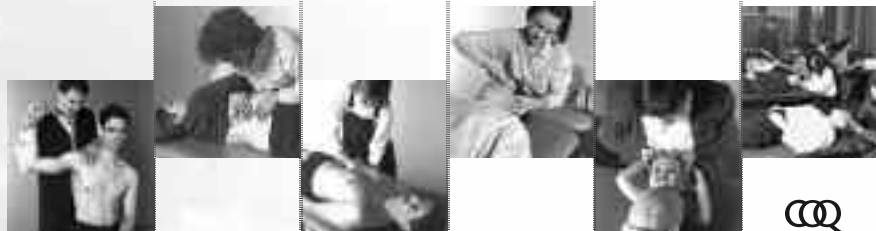


Centre ostéopathique du Québec

Le Centre ostéopathique du Québec est une institution d'excellence offrant une formation complète en ostéopathie qui est reconnue par Ostéopathie Québec. Notre programme de formation est accrédité par la SOFEDUC. Le programme d'enseignement du C.O.Q., sans cesse amélioré et mis à jour, permet la formation de cliniciens prudents, compétents, efficaces et maîtres de leur savoir.

Formation d'excellence en ostéopathie

Le programme entier comprend 1365 heures. Chaque année d'étude comprend 25 jours de cours répartis en six séminaires. Afin d'assurer l'homogénéité des groupes, le C.O.Q. exige comme préalable à l'inscription le respect des critères établis par Ostéopathie Québec. Si vous désirez de plus amples informations, communiquez avec nous au (514) 384-1271. Visitez également notre site Internet au www.coq.org.



Prenez note

Le Centre ostéopathique du Québec tiendra des soirées d'information, de 19 h à 22 h, aux dates suivantes :

À Montréal

Le jeudi 19 mai 2016 et le lundi 22 août 2016 dans la salle 204 du Centre St-Pierre, 1212, rue Panet.

À Québec

Rencontre sur demande



Ordre des ergothérapeutes du Québec

2021, avenue Union, bureau 920
Montréal (Québec) H3A 2S9
Tél. : 514 844-5778 ou 1 800 265-5778
Télé. : 514 844-0478 ■ www.oeq.org

Rédaction : Alain Bibeau, Caroline Fortier, Jacques Gauthier, Catherine Roberge, Diane Méthot, Louise Tremblay.

Graphisme : Mardigrafe

Tirage : 5 050 exemplaires
ISSN 1192-0246

N° de convention 40027757
de la Poste-publications

REMARQUES :

- 1) Les opinions et points de vue émis n'engagent que les auteurs, et les articles non signés sont de la rédaction.
- 2) La reproduction des textes est autorisée avec mention de la source.
- 3) L'utilisation du masculin n'a d'autre but que d'alléger la lecture des textes.
- 4) La publication d'annonces publicitaires ou la mention de produits et de services dans les textes ne signifie pas que l'OEQ les approuve ni qu'il s'en porte garant.

ÉCHOS DES MEMBRES

Le travail de l'ergothérapeute
Pierre Fortier à l'honneur

Pierre Fortier, ergothérapeute au sein de la Direction de la santé mentale de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal a été honoré le 20 octobre dernier dans le cadre du Gala des Émilie qui rend hommage à des membres du personnel, des médecins et des bénévoles qui font rayonner l'Hôpital et sa Fondation. Nouvellement retraité, M. Fortier a travaillé pour le service d'ergothérapie de l'Hôpital pendant 26 ans. Pendant toutes ces années, il a œuvré dans plusieurs secteurs : consultation externe des jeunes schizophrènes, développement d'un programme d'intervention innovateur en réadaptation adapté aux besoins des jeunes psychotiques, etc. Il est aussi professeur adjoint de clinique au programme d'ergothérapie de l'école de réadaptation de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal. Cette reconnaissance est amplement méritée. L'Ordre souhaite aussi remercier M^{me} Édith Lefebvre, ergothérapeute et ancienne collègue de M. Fortier, qui a porté à notre attention cette nouvelle.



De gauche à droite : le président-directeur général du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, D^r Pierre Gfeller, M. Pierre Fortier, et le président du conseil d'administration de la Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, M. Michel Bourgeois.

L'ORDRE ET SES PARTENAIRES

Projet de recherche
avec les universités –
retombées du rehaussement
de la formation à la
maîtrise professionnelle

Dans le cadre de son mandat visant notamment à s'assurer de l'adéquation de la formation initiale en ergothérapie et des exigences de l'exercice de la profession, le comité de la formation des ergothérapeutes (CFE) de l'Ordre a décidé de s'intéresser aux effets du rehaussement de la formation à la maîtrise professionnelle. De nombreux objectifs étaient visés par ce rehaussement. Cinq ans après l'implantation des nouveaux programmes, ces objectifs sont-ils atteints? Près de 1 050 diplômes de maîtrise professionnelle en ergothérapie ont été délivrés par les cinq universités dispensant la formation en ergothérapie au Québec et ils représentent déjà plus de 20 % des membres de l'Ordre. Quel est le portrait de leur pratique professionnelle? Quels sont les forces et les défis dans les pratiques actuelles de ces ergothérapeutes?

Pour répondre à ces questions de façon exhaustive et rigoureuse, le CFE a émis l'idée d'un projet de recherche qui serait réalisé en partenariat entre les cinq programmes universitaires et l'Ordre. Une équipe de recherche a ensuite été mise sur pied, composée de quatre ergothérapeutes chercheurs en provenance de quatre universités. Le projet a été soumis au Conseil d'administration de l'Ordre qui a accordé une subvention de 20 000 \$ pour la réalisation de la phase pilote de ce projet. Celle-ci constitue en effet une étape essentielle au dépôt d'un protocole de recherche complet à un organisme subventionnaire. Ce projet novateur, en plus de contribuer à documenter et à comprendre l'évolution de notre profession, démontre une fois de plus sa rigueur et son avant-gardisme. Le projet de recherche a été lancé il y a quelques semaines.

Un jeu de cartes
pour développer la
motricité fine

La langue des signes :
Pour développer la motricité fine

La maison d'édition Ergo Édition, devenu Regard9 a mis en vente dernièrement un jeu de cartes « La langue des signes » pour développer la motricité fine, développé en collaboration avec l'Institut Raymond-Dewar. Ce jeu de 68 cartes permet d'apprendre à écrire des mots avec l'alphabet de la langue des signes québécoise développant ainsi la motricité fine de manière ludique en faisant bouger les doigts des enfants. Regard9 favorise le développement moteur et social des enfants par le biais de livres, de jeux, d'animations et des outils gratuits.

Pour plus d'information :
<http://www.regard9.ca/jeux.html>



Bouton PANIQUE

Système de composition d'urgence
dont tout le monde bénéficie :

Personnes âgées • Déficiences physiques • Patients
Femmes enceintes • Médecins • Travailleurs de nuit
Gérance de logement • Et bien plus !



IDÉAL POUR AVQ-AVD
SERVICE COMMUNAUTAIRE
MAINTIEN À DOMICILE
RÉSIDENTS POUR PERSONNES ÂGÉES
RÉAGIR CONTRE LES INVASIONS DE DOMICILE

Votre sécurité c'est notre priorité !

SANS FIL ET SANS FRAIS MENSUEL

k é r u v é
Localisateur familial direct

IDÉAL POUR LE SUIVI DES ENFANTS ET
DES PERSONNES ATTEINTES D'ALZHEIMER.



► DÉTECTEUR D'INONDATION ET DÉTECTEUR
DE TEMPÉRATURE MAINTENANT DISPONIBLES !

Reconnu par:
CSST
SAAQ

CRÉDIT D'IMPÔT MAINTENANT DISPONIBLE

VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS SUR
CES SERVICES ? VISIONNEZ NOS VIDÉOS
EN LIGNE SUR **BIPBIPPANIQUE.CA.**

Possibilité de subvention via la programme AVQ-AVD.

bipbippanique.ca ■ 514 984-0892 ■ 1 866 984-0892

L'ORDRE ET SES PARTENAIRES

La SAAQ et les ergothérapeutes au service des personnes accidentées

La Société de l'assurance automobile du Québec innove dans son approche de réadaptation

Martin Simard, CPA, CA

DIRECTEUR GÉNÉRAL DU SOUTIEN EN SERVICES AUX ACCIDENTÉS, VICE-PRÉSIDENT À L'INDEMNISATION DES ACCIDENTÉS, SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC

La Société de l'assurance automobile du Québec, en partenariat avec l'Ordre des ergothérapeutes du Québec et l'Association québécoise des ergothérapeutes en pratique privée (AQEPP), a modernisé son approche encadrant la prestation et le suivi des services d'ergothérapie de première ligne offerts aux personnes accidentées, et révisé les honoraires remboursés pour ces services.

Ces travaux visaient à offrir un service plus adapté aux personnes accidentées, à prévenir la chronicité et à s'assurer que la personne bénéficie de services lui permettant de retrouver son autonomie et de reprendre ses activités antérieures, ou du moins de s'en approcher le plus possible, ainsi que de conserver ses acquis, et ce, de façon durable et dans les meilleurs délais.

Ce partenariat a donné naissance à un modèle novateur de prestation de services d'ergothérapie aux personnes accidentées. Les échanges avec les partenaires ont permis à la Société de moderniser ses façons de faire pour toujours mieux répondre aux besoins de la clientèle.

Blocs de services

Le modèle offre quatre blocs de services pour répondre aux besoins particuliers des personnes. Des objectifs précis ont notamment été définis pour chacun des blocs. De plus, un rapport présente des informations plus utiles à la poursuite des services d'ergothérapie lorsque nécessaire. Autre élément novateur, un montant forfaitaire est désormais fixé pour le remboursement des services.

Projet pilote

La concertation avec les partenaires a été essentielle pour déterminer le modèle le plus approprié en fonction des différents besoins des personnes accidentées. Comme le modèle amenait des changements importants, un projet pilote s'est déroulé d'avril 2014 à mai 2015.

Vingt-quatre cliniques, réparties dans plusieurs régions du Québec et présentant différentes caractéristiques représentatives du marché y ont participé. Près de 200 personnes accidentées ont été suivies au moyen du nouveau modèle.

Faits saillants

L'expérience a montré que les nouveaux rapports permettent un suivi adéquat de l'évolution de la personne accidentée. Ils favorisent une prise de décision cohérente, au moment opportun. Le modèle permet de clarifier les mandats des ergothérapeutes et les attentes de la Société en tant qu'assureur public. Il fait aussi en sorte que la clientèle est davantage engagée dans sa réadaptation, puisque les services sont mieux définis en durée et en temps.

Fait intéressant à souligner, plus du tiers des personnes accidentées ayant terminé leurs traitements d'ergothérapie ont eu besoin d'un seul bloc de services, soit celui de l'Évaluation/activation. Par ailleurs, seulement 5 % ont eu recours à trois blocs de services.

Sans hésitation, la Société et les partenaires ont conclu aux bons résultats du nouveau modèle. Sa mise à l'essai a d'ailleurs permis de déterminer les ajustements requis

pour en faciliter le déploiement auprès de l'ensemble des ergothérapeutes en cliniques privées. Cela a assuré la mise en place d'un modèle optimal en octobre dernier.

La réadaptation des personnes accidentées est au centre des préoccupations de la Société. C'est pourquoi elle souhaite poursuivre dans les prochaines années cette précieuse collaboration afin de profiter de l'expertise et de l'expérience de ses partenaires en matière de bonnes pratiques.

Pour de plus amples informations sur les modalités de fonctionnement en vigueur, vous pouvez consulter l'extranet Santé de la Société, réservé aux professionnels de la santé.

Le Fonds d'assurance automobile du Québec, en bref...

À titre d'assureur public, la Société administre le Fonds d'assurance automobile du Québec. Il permet d'offrir à la population québécoise une couverture d'assurance automobile en dommages corporels. Il suffit d'établir la relation entre les blessures subies et un accident de la route pour être indemnisé selon les modalités prévues dans la couverture d'assurance.

Ainsi, la Société a la responsabilité de s'assurer que la personne accidentée a accès à des services appropriés, lui permettant de faire des progrès significatifs, et ce, dans un délai raisonnable. Tout est mis en œuvre pour rétablir la situation qui existait avant l'accident. Les services doivent être adaptés aux besoins des personnes accidentées afin de permettre un retour à la vie normale le plus rapidement possible. L'ergothérapeute est un partenaire clé dans cette démarche pour plusieurs personnes accidentées.

ÉCHOS DE L'ORDRE

Bienvenue aux nouveaux membres

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec présente les nouveaux membres qui se sont récemment joints à la profession. Nous sommes fiers de les accueillir et leur souhaitons une carrière à la hauteur de leurs aspirations.

Auger, Catherine
B. De Grandpré, Nadia
Bell, Josiane
Bergeron, Marilyn
Bernier, Alexandrine
Bernier, Marie-Claude
Biron, Jacinthe
Bolduc, Alexandra
Bolduc, Myriam
Boom, Alice
Bou langer, Sandra
Boxer, Alexandra
Brassard, Jessica
Breton, Catherine
Carreau, Geneviève
Chamberland, Mélanie
Charland, Krista
Chénard-Soucy, Myriam
Chevrier-Charron, Emmanuelle
Chiasson, Marie-Pier
Cloutier, Élisabeth
Collin, Valérie
Corado, Guadalupe
Cyr, Vanessa
Dallaire, Myriam
Daniel, Christine
Dejeufosse, Erika
Delisle-Villeneuve, Stéphanie
Dell'Elce, Jennifer
Desjardins-Charette, Lydiane
Di Marino, Erica
Dufour, Josiane

Fournier, Crystal
Fugère, Janick
Galstyan, Anna
Grégoire-Francoeur, Maude
Grenier, Marie-Lyne
Guillemette, Kim
Harvey, Amanda
Huo, Xiaochu
Khy, Dalita
Lam, Lida
Landry Cimon, Stéphanie
Landry, Natasha
Lorrain, Mélyssa
Lynch Pérusse, Marie-Pier
Martel, Véronique
Mercier, Marie-Pier
Meunier, Karine
Nadeau, Jessica
Nguyen, Ngoc Tram
Nolet, Annie-Pier
Palus, Amanda
Paquet, Catherine
Pelletier, Marie-Pier
Poirier, Édith
Quenneville-Courteau, Laurie
Rouillard, Camylia
Roy, Caroline
Séguin, David
Smith, Kayla
Trombino, Jessica
Voyer-Sirois, Alexandra

SOLUTION
SENSÉE .COM

Fabricant québécois de produits
sensoriels et de détente

450.427.3894

L'ORDRE ET SES PARTENAIRES

L'OEQ commente le projet de Guide de l'évaluation médicale de l'aptitude à conduire de la SAAQ

Au cours de l'été 2015, la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) a sollicité l'Ordre pour commenter son projet de révision du Guide de l'évaluation médicale de l'aptitude à conduire dont la dernière version révisée date de 1999. Ce guide révisé aidera les professionnels de la santé, impliqués dans l'évaluation médicale de l'aptitude à conduire, à mieux comprendre comment la SAAQ applique le Règlement relatif à la santé des conducteurs, et à connaître les renseignements nécessaires pour la prise d'une décision juste et équitable pour leurs clients. Il décrit donc l'interprétation et l'application dudit règlement. Il se veut un complément aux autres guides et lignes directrices publiés par les ordres et associations professionnels concernés, dont celui publié par l'Ordre en 2008, « Interventions relatives à un véhicule routier », Guide de l'ergothérapeute.

EN DIRECT DU GOUVERNEMENT

Subvention additionnelle pour le Programme d'adaptation de véhicules routiers

Une subvention additionnelle de 9,5 M\$ a été autorisée afin de permettre à la Société de l'assurance automobile du Québec d'appliquer le Programme d'adaptation de véhicules routiers pour l'année financière 2015-2016.

Ce programme accorde une aide financière pour faire adapter un véhicule automobile permettant à une personne ayant des incapacités dues à une déficience physique d'y avoir accès ou de le conduire.

À noter qu'en 2013, un budget de 8,5 M\$ avait permis de financer 2024 demandes d'adaptations.

Pour plus d'informations : <http://www.bv.transports.gouv.qc.ca/mono/0949784.pdf>



Tout d'abord, l'Ordre a salué l'initiative de la SAAQ de procéder à la révision du guide et le fait d'avoir été sollicité pour en commenter le contenu. Son contenu exhaustif sera utile aux professionnels qui ont à connaître les liens à établir entre une grande diversité de conditions médicales et leurs effets potentiels sur l'aptitude à conduire. En vue d'améliorer le guide, l'Ordre a émis les principaux commentaires suivants :

- uniformiser le vocabulaire utilisé tout au long du document pour assurer une compréhension juste du contenu; p. ex. l'utilisation des termes « fonctionnel » et « aptitude » qui peuvent prendre des sens différents selon le contexte;
- s'assurer de prendre en considération les changements apportés récemment au Code des professions en matière d'activités réservées aux professionnels de la santé mentale et des relations humaines;
- bonifier le texte au moyen d'illustrations pratiques des concepts décrits au guide; p. ex. par l'utilisation d'arbres décisionnels.

La date de diffusion de la version finale du guide n'est pas encore connue. Dès qu'il sera offert, l'Ordre vous l'indiquera par ses moyens de communication habituels.

Une nouvelle publication de l'INESSS – Repérage et processus menant au diagnostic de la maladie d'Alzheimer et d'autres troubles neurocognitifs

Le 22 octobre dernier, l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux publiait son rapport intitulé *Repérage et processus menant au diagnostic de la maladie d'Alzheimer et d'autres troubles neurocognitifs*. Ce rapport est accompagné d'outils de soutien à la pratique clinique destinés au repérage et au diagnostic de cette maladie et de ces troubles.

Selon le rapport de l'INESSS, la maladie d'Alzheimer (MA) et les autres troubles neurocognitifs (TNC) concernent de plus en plus de personnes au Canada et constituent la cause la plus importante d'invalidité chez les personnes âgées. Les données recueillies indiquent que la MA et les autres TNC pourraient être davantage repérés en première ligne. C'est dans ce contexte que le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a demandé la contribution de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) pour l'élaboration d'un rapport d'évaluation en appui à la réalisation d'outils de soutien à la pratique clinique destinés au repérage et au diagnostic de la MA et des autres TNC.

On notera que ce processus d'évaluation donne une place prépondérante aux problématiques fonctionnelles en vue de contribuer à l'établissement du diagnostic. Alors que le dépistage et l'appréciation des difficultés fonctionnelles peuvent être réalisés par différents professionnels, le rapport reconnaît l'expertise des ergothérapeutes dans l'évaluation des habiletés fonctionnelles. Rappelons d'ailleurs que le Code des professions réserve aux ergothérapeutes l'évaluation des habiletés fonctionnelles d'une personne atteinte d'un trouble mental ou neuropsychologique attesté par un diagnostic ou par une évaluation effectuée par un professionnel habilité.

Soulignons que différents ergothérapeutes ont contribué aux travaux menant à ces publications, que ce soit à titre de membre du comité de suivi du projet (M. Jacques Gauthier, de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec), de membre du comité consultatif (M^{me} Jessica Lam, du CIUSSS de la Vieille-Capitale), ou à titre de lecteur externe (M^{me} Nathalie Bier, Ph. D., de l'Université de Montréal). L'Ordre remercie chaleureusement ces ergothérapeutes pour leur importante contribution.

On peut prendre connaissance de l'ensemble des documents produits par l'INESSS au <http://www.inesss.qc.ca/publications/publications.html>

Source : INESSS Express, 28 octobre 2015



QAP
NATIONAL MOBILITY FOUNDATION
FONDATION NATIONALE DE LA MOBILITÉ



TVR
TRANSFORMATION DE VÉHICULE ROUTIER

PRIORITÉ À LA MOBILITÉ

595 LANAUDIÈRE
REPENTIGNY, Q.C.
J6A 7N1

1-888-919-2555

www.tvrtechnologies.com
info@tvrtechnologies.com



**SPÉCIALISTE
EN ADAPTATION
DE VÉHICULES
ET REMORQUES
POUR PERSONNES
À MOBILITÉ RÉDUITE**




MEMBRE ACCRÉDITÉ



EN DIRECT DU GOUVERNEMENT

Publication par le MSSS de divers algorithmes sur la douleur – Rétroaction de l'Ordre

Au cours de la dernière année, le ministère de la Santé et des Services sociaux a publié une série d'algorithmes de prise en charge de la douleur dont la douleur neuropathique, le syndrome de douleur régionale complexe et la douleur lombaire. La production de ces algorithmes a été confiée aux réseaux universitaires intégrés en santé (RUIS) du Québec, chacun ayant eu la responsabilité d'un algorithme différent.

L'analyse de ces documents par l'Ordre a soulevé de nombreuses préoccupations, notamment quant à la place accordée à l'ergothérapie pour ces clientèles, de même quant aux rôles attribués aux ergothérapeutes et à d'autres intervenants en matière d'évaluation et d'intervention relatives aux effets de ces types de douleur sur les activités quotidiennes des personnes affectées. À titre d'exemple, un des documents confie les interventions de retour au travail à une catégorie d'intervenants inexistantes dans le réseau de la santé et des services sociaux (conseillers de réhabilitation) alors que les ergothérapeutes sont les professionnels désignés pour offrir de tels services dans les établissements québécois, et que les évaluations des habiletés fonctionnelles réalisées dans un tel contexte peuvent parfois constituer une activité réservée aux ergothérapeutes.

L'Ordre a échangé sur le sujet avec des cliniciens et des chercheurs en ergothérapie dont la pratique et les intérêts de recherche portent sur ces thématiques. Tous partageaient les préoccupations de l'Ordre en la matière. C'est ainsi que l'Ordre a transmis par écrit ses principaux commentaires au MSSS en soulignant la pertinence et l'utilité clinique des algorithmes. Toutefois, il a également mentionné que la contribution et l'apport de l'ergothérapeute dans la prise en charge des personnes atteintes de douleur chronique ne ressortaient pas à leur juste mesure. De plus, l'Ordre a soulevé certains problèmes liés aux activités réservées aux ergothérapeutes par le Code des professions. À ce jour, le MSSS n'a pas acquiescé à la demande de rencontre de l'Ordre, mais l'a informé de son engagement à le contacter pour les travaux de révision des algorithmes et de production de nouveaux documents prévus pour le premier semestre de 2017.

En raison de sa mission de protection du public, l'Ordre assurera tout de même un suivi continu du dossier notamment en raison d'une planification de services qui pourraient amener des intervenants ou des professionnels à exercer illégalement des activités réservées aux ergothérapeutes. Nous encourageons les ergothérapeutes à être vigilants à cet égard et à signaler à l'Ordre toute situation qui leur apparaîtrait problématique sur ce plan.

Les ergothérapeutes souhaitant prendre connaissance des algorithmes publiés par le MSSS les trouveront au <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/sujets/algorithme>

LES ERGOTHÉRAPEUTES ET LA RECHERCHE

Financement du Fonds de recherche du Québec

L'édition de septembre de l'Ergothérapie express mentionnait le nom d'ergothérapeutes qui ont obtenu du financement par le Fonds de recherche du Québec (FRQS). Nous avons toutefois omis de mentionner le financement suivant :

Niveau doctorat :

- Tokiko Hamasaki, de l'Université de Montréal pour son projet « Vers une coordination multidisciplinaire des soins et de la gestion de la douleur associée à l'Ostéoarthrite TrapézoMétacarpienne – Le Projet OTM ».

LE CARNET D'ADRESSES WEB

L'expertise de collègues à votre portée !

Josiane Caron Santha

L'ergothérapeute Josiane Caron Santha a mis en ligne sa propre chaîne YouTube dans laquelle elle tente de démystifier l'ergothérapie en donnant des conseils pratiques, des démonstrations d'activités et plus encore. Avec déjà 20 vidéos en ligne, M^{me} Santha démontre tout son dynamisme auprès de sa clientèle en pédiatrie : <https://www.youtube.com/user/ErgoJosiane/videos>

Des capsules vidéo réalisées par des finissants en ergothérapie

Dans le but de faire connaître les différents services d'ergothérapie pour en favoriser l'accès, une équipe d'étudiants finissants au programme d'ergothérapie de l'Université Laval, menée par Karine Meunier a réalisé une série de capsules vulgarisatrices. Courtes et accessibles, ces vidéos font rayonner la profession ! <https://youtu.be/E192JJmsqu0>

Découvrez JOOAY !

Les parents d'enfants ayant une déficience connaissent le défi de trouver des activités familiales dans lesquelles leurs enfants peuvent s'épanouir pleinement. JOOAY est une nouvelle application pour téléphone intelligent qui aide les jeunes et leurs familles à trouver des activités accessibles qui répondent à leurs besoins et leurs capacités. Les activités sont séparées en catégories : sports, arts, camps, etc. Il est aussi possible de partager des commentaires, d'évaluer les activités en plus d'interagir avec les autres utilisateurs. À découvrir sur <http://jooay.com/> (En anglais seulement)

LA PRATIQUE EN PERSPECTIVE

Permis de conduire assorti de restrictions géographiques : considérations pour les ergothérapeutes

Ordre des ergothérapeutes du Québec et Société de l'assurance automobile du Québec

L'évaluation fonctionnelle de l'aptitude à conduire est une activité professionnelle complexe. L'ergothérapeute doit non seulement réaliser une analyse juste et minutieuse des habiletés du client à conduire un véhicule routier, mais il doit également le faire en considérant les effets de ses conclusions et de ses recommandations sur le privilège du client de détenir un permis de conduire, sur la réalisation de ses occupations, sur celle des membres de son entourage et, finalement, sur la sécurité des autres usagers de la voie publique.

Afin qu'un client puisse maintenir son privilège de conduire, les ergothérapeutes recommandent parfois que leur permis de conduire soit assorti d'une ou de plusieurs conditions. Le présent article abordera spécifiquement les recommandations de restrictions géographiques de la conduite et des considérations à prendre en compte lorsque l'ergothérapeute envisage de telles recommandations. Parmi des exemples de restrictions géographiques, on trouve toute limitation de la distance de conduite permise à partir du domicile, la délimitation d'un périmètre de conduite (p. ex. : un quartier, un village) ou l'interdiction de conduite sur certaines voies publiques (p. ex. : les autoroutes).

Considérations liées à l'évaluation

Toute recommandation de restriction géographique doit être appuyée d'une évaluation qui a mesuré la capacité du client à conduire de manière sécuritaire et autonome en respectant la limitation envisagée. Ainsi, l'évaluation doit démontrer :

- que le conducteur a les habiletés requises pour conduire dans tous les lieux qui lui seront autorisés ;
- que le conducteur a les habiletés requises pour respecter, de manière autonome, les limitations qui seraient inscrites au permis de conduire.

À cet effet, la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) note que la majorité des restrictions géographiques recommandées par les ergothérapeutes figurent au rapport de personnes atteintes de difficultés sur le plan cognitif. Bien qu'au Québec de telles recommandations ne soient pas actuellement interdites pour ces conducteurs, la SAAQ se questionne régulièrement sur leur validité et peut demander aux ergothérapeutes des compléments d'information si celles-ci ne sont pas suffisamment justifiées. Elle pourra également refuser une telle recommandation et donner suite au dossier selon les procédures applicables (p. ex. : demander une nouvelle évaluation sur route par un autre ergothérapeute ou dans un centre de services de la SAAQ, conclure à partir des données qu'elle détient déjà, etc.).

L'ergothérapeute doit aussi être prudent face à la capacité de conduire de son client dans un environnement dit « familial » (p. ex. : une conduite limitée au village où réside le conducteur). Bien qu'un trajet ou un environnement soit familial, le conducteur qui a des difficultés cognitives saura-t-il faire face de manière sécuritaire et autonome à tout changement survenant dans cet environnement (p. ex. : une route déviée en raison d'un accident ou de travaux de réfection) ? L'évaluation doit le démontrer.

Que faire si je suis dans l'impossibilité de vérifier tous les types de routes ?

Il arrive que la situation géographique du lieu où se déroule l'évaluation ne permette pas de vérifier les habiletés de conduite sur toute la diversité de routes que pourrait emprunter le conducteur. Par exemple, l'absence d'autoroute est fréquente dans certaines régions du Québec. Pour cette raison, certains ergothérapeutes recommandent que des restrictions géographiques soient inscrites au permis, car l'évaluation n'a pas pu permettre de vérifier l'autonomie et la sécurité du client dans de telles situations. Une telle pratique est à éviter. En effet, l'ergothérapeute doit plutôt indiquer au rapport les limites inhérentes de son évaluation et leurs conséquences sur son opinion professionnelle. À la lumière de l'ensemble des données qu'elle détient, la SAAQ déterminera les suites à donner à l'évaluation de l'ergothérapeute.

Et si c'est mon client qui m'informe qu'il ne conduira plus dans certains lieux ?

À nouveau, toute recommandation d'une restriction géographique doit être justifiée par l'évaluation fonctionnelle de l'aptitude à conduire réalisée par l'ergothérapeute. Toute personne a le droit de limiter sa propre conduite sans que cela en soit une condition figurant à son permis.

Conclusion

Agir conformément aux normes professionnelles et légales de même qu'en suivant l'évolution des évidences scientifiques dans le domaine de l'évaluation fonctionnelle de l'aptitude à conduire, exige des compétences avancées. Le présent article visait à soutenir la prise de décision des ergothérapeutes face à des situations complexes où le maintien du privilège de conduire d'une personne est en jeu. Il se veut un complément au document « Interventions relatives à l'utilisation d'un véhicule routier », Guide de l'ergothérapeute, publié par l'Ordre en 2008 et disponible dans la section *Publications* du site Web de l'Ordre.

Erratum

Veillez noter que l'article « L'importance de l'éthique dans la pratique des ergothérapeutes » publié dans l'Ergothérapie express de septembre dernier aurait dû indiquer comme auteurs de l'article : Annie Carrier, Marie-Josée Drolet, Josée Lemoignan, Matthew Hunt et Marie-Claude Dubeau

Les auteurs de cet article sont responsables de l'enseignement de l'éthique dans l'un des cinq départements d'ergothérapie du Québec, respectivement le département d'ergothérapie de l'Université de Sherbrooke, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, de l'Université de Montréal, de l'Université McGill et de l'Université Laval.

RESSOURCES EXPRESS

IRSST - Statistiques publication et outils

L'institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité au travail publie l'ensemble des résultats de ses recherches, et celles qu'il finance, sur son site Internet sous la forme de rapports de recherche, de guides de pratique, de méthodes de laboratoire ou de fiches techniques. Il est aussi possible de consulter différentes statistiques et des conférences vidéo. Un outil supplémentaire en appui à la profession : <http://www.irsst.qc.ca/publications-et-outils/accueil>

**Documents visuels sur la pose de prothèses articulaires**

Les professionnels des services d'orthopédie, de réadaptation physique (physiothérapie et ergothérapie) et en soins infirmiers du CSSS de Rivière-du-Loup et l'Association régionale des prothèses du KRTB (Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata, Les Basques) ont réalisé deux documents audiovisuels sur la pose de prothèses à la hanche et au genou. Disponibles en DVD, ces vidéos de trente minutes peuvent être utilisées par les professionnels du corps médical et paramédical afin de bien préparer les personnes qui auront à subir ce genre d'intervention chirurgicale articulaire et favoriser une récupération optimale après l'opération. Ils peuvent aussi servir au personnel enseignant.

Pour en savoir plus : Jacques Émond — jackemond@hotmail.com

Vivre avec le TDHA à l'adolescence

« Fred : vivre avec le TDAH à l'adolescence » (Éditions Midi trente) est une nouvelle publication qui s'intéresse au passage de l'enfance à l'adolescence des jeunes ayant un trouble de TDHA. Relations sociales, vie scolaire et gestion des émotions sont toutes abordées dans ce livre s'adressant aux 12 ans et plus, écrit par Ariane Leroux-Boudreault, candidate au doctorat en psychologie à l'UQAM.

<http://www.miditrente.ca/Livres/Fred.html>

**Vieillir en bonne santé mentale : guide d'intervention**

L'association canadienne pour la santé mentale rend disponible pour achat sur son site Internet le guide d'intervention « Vieillir en bonne santé mentale » un outil de référence, de soutien et de prévention destiné aux intervenants, spécialisés ou non en santé mentale travaillant auprès des aînés.

Pour plus d'information ou pour en consulter un extrait :

<http://acsmmontreal.qc.ca/vieillir-en-bonne-sante-mentale-guide-dintervention/>

L'apport de l'ergothérapie auprès des proches aidants

Si vous êtes un professionnel œuvrant auprès des proches aidants, la Minute des aidants, une infolettre réalisée par *L'Appui pour les proches aidants d'aînés* s'adresse à vous. Lancée en janvier 2015 et publiée à raison de quatre fois par année, l'infolettre porte sur divers thèmes contemporains à la réalité des aidants. Des sujets aussi variés que la nutrition, la sensibilisation sur l'Alzheimer, le Parkinson, la santé mentale et le répit sont abordés. Dans la dernière édition, l'ergothérapeute Nathalie Farley propose un témoignage sur l'apport de l'ergothérapie auprès des proches aidants.

Pour s'inscrire à la Minute des aidants : <http://www.lappui.org/inscription-minute-des-aidants>

**AVIS DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE**

Avis est par les présentes donné que, le 2 novembre 2015, le comité exécutif de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec a entériné et donné acte à la limitation volontaire d'exercice de M. Jean-Pierre Olczyk, ergothérapeute (n° de permis 91-136), dont le domicile professionnel est situé à Montréal. Au terme de cette décision, M. Olczyk ne peut exercer aucune activité professionnelle dans le domaine de la conduite d'un véhicule automobile. Cette limitation du droit d'exercice est en vigueur depuis le 12 novembre 2015.

Avis est par les présentes donné que, le 16 janvier 2015, le comité d'admission de l'Ordre a rendu une décision à l'endroit de M^{me} Hélène Plourde (n° de permis 88-108), dont le domicile professionnel est situé à Montréal. Au terme de cette décision, M^{me} Plourde a été autorisée à s'inscrire au Tableau de l'Ordre, mais elle ne peut exercer les activités professionnelles comprises dans le champ d'exercices de l'ergothérapie autrement que dans le cadre d'un stage de formation clinique supervisée qui lui a été imposé en application de l'article 1 du Règlement sur les cours et les stages de perfectionnement de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec et de l'alinéa 2 de l'article 45.3 du Code des professions.

Cette limitation du droit d'exercice est en vigueur depuis le 11 septembre 2015 et prévaudra jusqu'à la réussite du stage de perfectionnement.

Les présents avis sont donnés en vertu de l'article 182.9 du Code des professions.

Louise Tremblay, erg., LL. M., Secrétaire générale

MANIMO^{MC}

L'animal lourd qui favorise
le calme et la concentration par fdmt



Fondation
les petits trésors
Hôpital Rivière-des-Prairies

édition spéciale

10 \$ par lézard seront remis à la
Fondation les petits trésors

Commandez en ligne votre manimo sur fdmt.ca
ou par téléphone au **1.866.465.0559**

fdmt Le spécialiste des outils éducatifs
et sensoriels pour les enfants



49,95 \$
avant les taxes

VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

Consentement à recevoir des services d'ergothérapie : le consentement d'un seul parent est-il suffisant ?

Plusieurs ergothérapeutes œuvrant auprès d'une clientèle en pédiatrie se questionnent sur les exigences à respecter lorsque vient le temps d'obtenir le consentement parental avant d'offrir des services d'ergothérapie à un enfant. Est-ce que le consentement d'un seul parent suffit? La réponse est-elle différente si les parents sont séparés ou divorcés et que l'un d'entre eux a la garde? Que faire lorsqu'un parent consent et que l'autre refuse?

Règle générale, le consentement d'un seul parent est suffisant. De fait, le Code civil du Québec prévoit que le consentement doit être donné par le titulaire de l'autorité parentale et que les deux parents exercent ensemble l'autorité parentale¹. Ainsi, le père ou la mère qui accomplit seul un acte d'autorité à l'égard de l'enfant est présumé agir avec l'accord de l'autre. Lorsque les parents se séparent ou divorcent, ils conservent tous deux leur autorité parentale, peu importe à qui est confiée la garde de l'enfant². Ainsi, ils peuvent tous deux consentir seuls à ce que leur enfant reçoive des services d'ergothérapie.

Lorsque l'ergothérapeute apprend que l'un des deux parents s'oppose à ce que son enfant reçoive des services d'ergothérapie, il doit cesser de rendre des services et inviter les parents à régler entre eux le conflit. Avant de reprendre la prestation de services auprès de l'enfant, l'ergothérapeute devra dans un tel contexte requérir le consentement des deux parents. Si les parents ne parviennent pas à régler le conflit entre eux, l'un des parents pourra demander au tribunal de trancher la question³.

¹ Voir articles 14, 17, 18, 600 et 603 du Code civil du Québec.

² À moins que l'un des parents ne fasse l'objet d'un jugement de déchéance parentale, ce qui est assez rare.

³ Voir article 604 du Code civil du Québec.

Exercice de la profession d'ergothérapeute en société – rappel

Sociétés existantes

Vous êtes actionnaire d'une société par actions constituée aux fins d'offrir, en tout ou en partie, des services d'ergothérapie? N'oubliez pas que vous avez jusqu'au **14 mai 2016** pour vous assurer que votre société est conforme aux exigences du Règlement sur l'exercice de la profession d'ergothérapeute en société et pour transmettre à l'Ordre les documents requis.

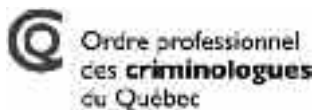
Sociétés à venir

Vous songez à mettre sur pied une société par actions ou une société en nom collectif à responsabilité limitée constituée aux fins d'offrir, en tout ou en partie, des services d'ergothérapie? Assurez-vous de constituer votre société conformément aux exigences du Règlement sur l'exercice de la profession d'ergothérapeute en société et vérifiez que vous avez bien transmis à l'Ordre tous les documents requis.

Pour tout complément d'information, consultez la section réservée aux membres du site Web de l'Ordre (www.oeq.org). Vous y trouverez une page dédiée à l'exercice en société sur laquelle se trouvent toutes les informations et les documents pertinents.

EN DIRECT DU GOUVERNEMENT

Intégration de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec dans le système professionnel



L'Ordre souhaite la bienvenue à l'Ordre professionnel des criminologues, qui depuis le 22 juillet dernier, fait partie des 46 organismes membres du système professionnel québécois. Tout comme l'ensemble des ordres professionnels, l'Ordre professionnel des

criminologues du Québec a pour mission la protection du public. Le criminologue intervient auprès des personnes ayant des comportements délictueux en concevant des programmes d'intervention, dans le but de réintégrer ces personnes dans la société. Il travaille autant en prévention qu'en réadaptation et œuvre aussi auprès des victimes d'actes criminels.

Comme tous les membres des ordres professionnels au Québec, les criminologues sont encadrés par le Code des professions et un Code de déontologie qui leur est propre.

Commissaire à la santé et au bien-être

Bulletin Info-performance

Le Commissaire à la santé et au bien-être publie quatre fois par année Info-Performance, un bulletin d'information sur des sujets fort pertinents dans le but de contribuer à l'amélioration de l'état de santé et de bien-être des Québécoises et Québécois. Vous pouvez consulter ces bulletins et d'autres publications d'intérêt sur le site Internet du Commissaire à la santé et au bien-être :

<http://www.csbe.gouv.qc.ca/publications.html>

ÉCHOS DES MEMBRES

Prix Mentor de l'Université de Montréal

Lors de la collation des grades 2015, les finissants en ergothérapie de l'Université de Montréal ont décerné le Prix Mentor pour une deuxième année à l'ergothérapeute Johanne Filiatrault.

Ce prix souligne la qualité de son enseignement, son implication dans la promotion et l'avancement de la profession, ainsi que ses qualités personnelles favorisant l'apprentissage pratique et théorique. Toutes nos félicitations!



ARMOIRES
CUISI PROTECK.COM
CUISINES / VANITÉS / WALK-IN

SPÉCIALISTES DANS LA FABRICATION DE :

- Cuisines • Vanités • Walk-in

**SUR MESURE
POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE.**

Notre équipe de designer sauront vous concevoir une cuisine tendance tout en l'adaptant selon vos besoins!

450 624.0001
SALLE DE MONTRE
195, Pointe Langlois, Laval, Québec H7L 3J4
(sortie 16 de l'autoroute 15)

CUISIPROTECK.COM

RBQ : 5659-0037-01

FORMATION CONTINUE

Le programme de formation continue 2015-2016 sur le Portail.OEQ

Le programme d'activités de formation continue offert par l'Ordre ainsi que la procédure d'inscription sont publiés sur la page d'accueil du Portail.OEQ. Il n'est pas nécessaire d'ouvrir une session personnelle sur le portail pour y accéder. Nous vous invitons à communiquer ce renseignement aux personnes de votre milieu de travail qui gèrent votre inscription aux activités de l'Ordre.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour suggérer de nouvelles formations, communiquez avec la secrétaire à la formation continue, M^{me} Corinne Parmentier au 514 844-5778, poste 250, ou parmentierc@oeq.org

Nouveauté : l'inscription en ligne est maintenant disponible ! Pour plus de renseignements : voir l'onglet *Activités de formation continue/Politique, formulaires et procédures*.

Calendrier des activités offertes

Activités	Dates
Colloque 2015 Maintenant disponible en ligne; GRATUIT	
NOUVEAU : Balises encadrant la rédaction des écrits en ergothérapie pour une clientèle atteinte de troubles neuropsychologiques ou mentaux	En ligne; GRATUIT
NOUVEAU : Code de déontologie	En ligne; GRATUIT
Gestion des mesures de contrôle (contention physique et isolement) : rôle de l'ergothérapeute	11 janvier et 15 février 2016; Longueuil - COMPLET 25 janvier et 7 mars 2016; Montréal
NOUVEAU – pour la clientèle DITAS Gestion des mesures de contrôle (contention physique et isolement) : rôle de l'ergothérapeute pour une clientèle DITAS	17 mars et 18 avril 2016; Montréal - COMPLET
Le rapport d'ergothérapie dans un contexte médico-légal	11 et 12 février 2016; Montréal
NOUVEAU : Module en ligne et deux journées en salle Optimiser l'autonomie des personnes âgées ayant un déficit cognitif pour une clientèle en CLSC, réadaptation et CHSLD	15 février et 14 mars 2016 + module en ligne; Montréal - COMPLET
NOUVEAU : Module en ligne et deux journées en salle Optimiser l'autonomie des personnes âgées ayant un déficit cognitif pour une clientèle en soins aigus	24 mars et 21 avril 2016 + module en ligne; Québec
Prévention et traitement des plaies de pression	22 février et 21 mars 2016; Montréal - COMPLET
Référentiel de compétences pour les ergothérapeutes	21 janvier 2016; Montréal
Tenue de dossiers : habiletés de rédaction – niveau de base	7 janvier et 25 février 2016; Montréal - COMPLET 10 mars et 14 avril 2016; Québec - COMPLET
Tenue de dossiers en ergothérapie : habiletés de rédaction – clientèle santé mentale (groupe réservé aux ergothérapeutes exerçant dans le domaine de la santé mentale)	15 janvier et 19 février 2016; Montréal - COMPLET
Tenue de dossiers : habiletés de rédaction – niveau avancé	16 mars 2016; Montréal
Comment soutenir notre identité professionnelle et notre raisonnement clinique grâce aux modèles conceptuels	28 et 29 janvier 2016; Montréal 17 et 18 mars 2016; Québec
Formations offertes en collaboration avec l'Université de Sherbrooke – campus de Longueuil	
Comment utiliser de l'information valide sur Internet pour répondre à mes préoccupations cliniques	5 février 2016 + module en ligne
Apprendre à négocier efficacement	15 et 16 février 2016 + module en ligne
Formations offertes en collaboration avec l'Université de Montréal	
NOUVEAU – Comment choisir des instruments de mesure pour une clientèle neurologique	11 et 12 février 2016 – Québec

CONGRÈS – COLLOQUES – SYMPOSIUM

THÈME/TITRE Organisme	PRÉVENIR LES SITUATIONS DE CRISES ET ÉVITER LE RECOURS À L'URGENCE Centre d'excellence en santé cognitive – Institut universitaire de gériatrie de Montréal du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
Dates et lieu	17 et 18 mars 2016; Montréal
Renseignements	http://iugm.qc.ca/colloqueCESCO
THÈME/TITRE Organisme	LE RASSEMBLEMENT POUR LA SANTÉ ET LE MIEUX-ÊTRE EN ENTREPRISE Groupe entreprises en santé en collaboration avec l'Association des professionnels en santé du travail
Dates et lieu	6 et 7 avril 2016; Montréal
Renseignements	http://lerassemblement.ca
THÈME/TITRE Organisme	41^e CONGRÈS ANNUEL DE L'INSTITUT TA : COMPRENDRE ET ACCOMPAGNER L'APPRENTISSAGE Institut des troubles d'apprentissage (anciennement l'AQETA)
Dates et lieu	Du 5 au 8 avril 2016; Montréal
Renseignements	http://bit.ly/1PRv8Mo

Activités offertes par d'autres organismes

La publication de l'information de la page *Activités offertes par d'autres organismes* ne signifie pas que l'Ordre approuve les formations annoncées ni qu'il s'en porte garant. Pour plus de renseignements sur ces activités offertes par des organismes indépendants de l'Ordre ou pour vous inscrire, veuillez communiquer avec l'organisme qui donne la formation.

Consultez le site Web de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec – oeq.org – à l'onglet *Ordre*, section *Formation continue*, afin d'obtenir la liste plus complète et le calendrier mis à jour régulièrement. Vous y retrouverez aussi les hyperliens vers des programmes universitaires québécois de deuxième et troisième cycles les plus pertinents à la profession.

FORMATIONS

THÈME/TITRE Organisme Dates et lieux	VIE D'ADO ET SANTÉ MENTALE Centre universitaire de formation continue de l'Université de Sherbrooke 14 et 15 janvier 2016; Sherbrooke 15 et 16 avril 2016; Longueuil 16 et 17 juin 2016; Québec
Renseignements	https://www.usherbrooke.ca/cufc/index.php?id=42089
THÈME/TITRE Organisme Date et lieu Renseignements	LE TRAUMATISME CRANIOCÉRÉBRAL LÉGER, ENJEUX COMPLEXES Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRDQP) 27 janvier 2016; Québec Julie Lévesque, 418 529-9141, poste 6481 http://www.irdpq.qc.ca/expertise-et-formation/formation-reseau/repertoire-des-formationen/le-traumatisme-cranio-cerebral
THÈME/TITRE Organisme Dates et lieu Renseignements	MIEUX INTERVENIR AUPRÈS DES PERSONNES ÂGÉES AYANT UN TCC Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRDQP) 28 et 29 janvier 2016; Québec Julie Lévesque, 418 529-9141, poste 6481 http://www.irdpq.qc.ca/expertise-et-formation/formation-irdpq/formation/en-salle/mieux-intervenir-aupres-des-personnes
THÈME/TITRE Organisme Date et lieu Renseignements	UTILISATION DU IPAD COMME OUTIL DE COMPENSATION DES TROUBLES D'APPRENTISSAGE, DE LA DYSLEXIE, DE LA DYSORTHOGRAPHIE Formation Apio 29 janvier 2016, de 9 h à 16 h 30; Montréal https://www.formationapio.com/canada/
THÈME/TITRE Organisme Dates et lieu Renseignements	ÉDUCATION SOCIO-SEXUELLE ADAPTÉE AUX INDIVIDUS AVEC UN SYNDROME D'ASPERGER Choisir d'apprendre 4 et 5 février 2016; Longueuil http://www.choisirdapprendre.ca ou 450-242-2816 ou info@choosetolearn.ca
THÈME/TITRE Organisme Date et lieu Renseignements	LES DEUILS ET LE VIEILLISSEMENT : POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES AÎNÉS ENDEUILLÉS Association canadienne pour la santé mentale - section Montréal 9 février 2016 de 9 h à 12 h; Montréal http://acsmmontreal.qc.ca/event/les-deuils-et-le-vieillissement-pour-mieux-accompagner-les-aines-endeuilles/?instance_id=1362
THÈME/TITRE Organisme Date et lieu Renseignements	CIRCUIT D'ACTIVITÉS FONCTIONNELLES EN ERGOTHÉRAPIE : INTERVENIR AUTREMENT Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRDQP) 11 février 2016; Québec Julie Lévesque, 418 529-9141, poste 6481 http://www.irdpq.qc.ca/expertise-et-formation/formation-irdpq/formation/en-salle/circuit-dactivites-fonctionnelles-en
THÈME/TITRE Organisme Dates et lieux Renseignements	APPROCHES ET STRATÉGIES D'INTERVENTION POUR OPTIMISER L'AUTONOMIE DES PERSONNES AYANT DES DÉFICITS COGNITIFS Centre universitaire de formation continue de l'Université de Sherbrooke 23 février 2016; Sherbrooke 14 avril 2016; Longueuil 5 mai 2016; Sherbrooke https://www.usherbrooke.ca/cufc/index.php?id=29395
THÈME/TITRE Organisme Dates et lieu Renseignements	PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR DANS UN CONTEXTE DE RÉADAPTATION Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRDQP) 25 et 26 février 2016 (2 jours); Québec Julie Lévesque, 418 529-9141, poste 6481 http://www.irdpq.qc.ca/expertise-et-formation/formation-reseau/repertoire-des-formationen/prise-en-charge-de-la-douleur-dans
THÈME/TITRE Organisme Dates et lieux Renseignements	CONSETEMENT AUX SOINS : ENJEUX CLINIQUES EN CONTEXTE DE NOUVEAUX DROITS Centre universitaire de formation continue de l'Université de Sherbrooke 10 mars 2016; St-Jérôme 14 avril 2016; Longueuil 16 juin 2016; Québec https://www.usherbrooke.ca/cufc/index.php?id=42069
THÈME/TITRE Organisme Date et lieu Renseignements	LA RÉADAPTATION DES PLEXOPATHIES BRACHIALES : UN DÉFI INTERDISCIPLINAIRE Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRDQP) 10 mars 2016; Québec Julie Lévesque, 418 529-9141, poste 6481 http://www.irdpq.qc.ca/expertise-et-formation/formation-irdpq/formation/en-salle/la-readaptation-des-plexopathies
THÈME/TITRE Organisme Date et lieu Renseignements	SOUTENIR L'INTERVENTION EN CONTEXTE DE DANGÉROSITÉ - BALISES JURIDIQUES Centre universitaire de formation continue de l'Université de Sherbrooke 17 mars 2016; Longueuil https://www.usherbrooke.ca/cufc/index.php?id=42081
THÈME/TITRE Organisme Dates et lieux Renseignements	FORMATION EN ENTRETIEN MOTIVATIONNEL : ENGAGER LE CHANGEMENT Groupe Ancora 17 et 18 mars 2016; Québec 21 et 22 avril 2016; Saguenay Lac Saint-Jean 12 et 13 mai 2016; Trois-Rivières http://groupeancora.com/calendrier-des-sessions
THÈME/TITRE Organisme Dates et lieux Renseignements	BALISES JURIDIQUES ENCADRANT L'INTERVENTION CLINIQUE EN ÉTABLISSEMENT Centre universitaire de formation continue de l'Université de Sherbrooke 24 mars 2016; Longueuil 27 avril 2016; Québec https://www.usherbrooke.ca/cufc/index.php?id=42099
THÈME/TITRE Organisme Date et lieu Renseignements	ACCESSIBILITÉ ET CONCEPTION UNIVERSELLES : POUR QUE TOUS PROFITENT DES INFRASTRUCTURES Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRDQP) 24 mars 2016; Québec Julie Lévesque, 418 529-9141, poste 6481 http://www.irdpq.qc.ca/expertise-et-formation/formation-irdpq/formation/en-salle/accessibilite-et-conception-universelles